



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 25 octobre 2016**

L'an deux mille seize, le 25 octobre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Joël SIELLER, Philippe BONNIN, Jean-Luc BOURGEOUX, Jacques BENARD, André LEFEUVRE, Philippe LETOURNEL

Pouvoir : 2 Pouvoirs

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Messieurs Jean-Pierre MARTIN, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK, Marc HERVE Nicolas BELLOIR et Mesdames Sandrine ROL et Valérie FAUCHEUX

Assistaient également : Mme Martine JOUANNET du Symeval, Mme Anne-Marie Aquilina du CEBR, Monsieur Jean-Jacques Léon de la Paierie Départemental, Mme Josselyne Théaudin de Eaux et Rivières de Bretagne et CCSPL CEBR, Mme Marie Pascale DELEUME Eau et Rivière de Bretagne et ACEAU, M. Patrick ANNE Collectif Eau Pays de Rennes CCSPL CEBR, M. Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 8

Nombre de Membres du Comité votants : 10

Date de la convocation : le 14 octobre 2016

ADMINISTRATION GENERALE

N°16/10/07 Fixation du pourcentage de participation aux antennes secondaires pour 2017

Comité Syndical du 25 octobre 2016

N°16/10/07 Fixation du pourcentage de participation aux antennes secondaires pour 2017

Rapport,

Conformément aux statuts, la fixation de la participation du SMG au financement des antennes secondaires se fait annuellement par le comité du SMG.

A ce jour, il n'y a pas de nouvelles demandes officielles pour 2017, peut-être 2 sur le bassin rennais : 11 journaux-Gros Malhon et Lillion-Mordelles (environ 2,2 M€)

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) MAINTENIR pour l'année 2017 à 20% du montant H.T. des dépenses, le taux de participation du SMG aux antennes secondaires.

Les membres du comité adoptent ce rapport à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 25 octobre 2016

Le Président,



Auguste FAUVEL